



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche
cyclo@codep07.com www.codep07.com



COMITE CYCLOTOURISTE DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Assemblée générale Extraordinaire du 17 Novembre 2017 à Ozon

Objet :

Adoption des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur (RI) du Codep 07

Sous la présidence d'Alain Philippe Méheust, président du Codep 07,

En présence de Mr J.J. Pech , Président du Coreg Auvergne- Rhône-Alpes, représentant Mme Cano présidente de la FFCT) de Mme Sassolas , deuxième adjointe représentant le maire d'Ozon et de Mr Albert Cessieux de l'AF3V, s'est tenue le 17 novembre 2017 à Ozon, cette assemblée générale extraordinaire du comité cyclotouriste de l'Ardèche.

.

C.Garayt , secrétaire , précise qu'avec 17 clubs présents (sur 27) , représentant 1205 licenciés sur les 1413 que compte le comité cyclotouriste de l'Ardèche (1396 en clubs + 17 individuels) et 76 voix statutaires sur 100.....cette assemblée extraordinaire peut se tenir.

Jean-Jacques Pech, président du Coreg souligne l'importance des statuts dans une association et se félicite de cette mise à jour.

A la convocation des clubs ardéchois , pour cette AG, était joint les nouveaux statuts ainsi que le nouveau règlement intérieur.

C.Garayt , secrétaire du Codep 07 , expose l'historique de ces nouveaux statuts :

Décision du comité de réactualiser les statuts.....contact avec le bureau fédéral pour demander des statuts types.....Envoi de notre travail à la FFCT et au Coreg.....Modifications suite à leurs remarques....Envoi aux services départementaux...Pas de retour.... Adoption par le comité avant de vous les présenter ce soir pour adoption.....

A l'unanimité les statuts puis le nouveau Règlement intérieur sont adoptés

Signature pour le Codep 07 A P Méheust , Président, C.Garayt , secrétaire ,
Pour le Coreg ARA JJ Pech Président

PJ Statuts

Règlement Intérieur



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche
cyclo@codep07.com www.codep07.com

